

MAIRIE DE VITREUX



03.84.81.06.56

mairie.vitreux@wanadoo.fr

Permanences :

Mardi et vendredi
de 14h00 à 17h00

N°6.2019



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2019

Présents : Olivier ABRAHAM, Raymond BALLOT, Didier CABESTANT, Marc GENTY, Alain GOMOT, Bruno PIERRE

Absent excusé : Damien PERRIARD qui donne procuration à Didier CABESTANT

Absents : Sophie HOUDELOT, Daniel PIERRE

Secrétaire : Raymond BALLOT

Le compte rendu de la réunion du 13 septembre 2019 a été approuvé à l'unanimité des présents par 7 voix.

• **Devis NALDEO**

Afin de remédier aux mieux aux inondations, Monsieur Le Maire présente un devis de la société NALDEO -4 chemin de l'Ermitage-25000 BESANCON- pour la réalisation d'une étude pour l'aménagement et la création d'un bassin de rétention et l'établissement du dossier loi sur l'eau ; étude d'un montant de 15 412.50 € HT soit 18 495.00€ TTC, en complément de l'étude de 2016.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix d'accepter le devis de la société NALDEO.

• **Demandes d'autorisation de stationnement d'un camion de pizzas à emporter**

Monsieur Le Maire présente les demandes d'autorisation de stationnement d'un camion de pizzas à emporter de :

- *Mr THOUET Daniel- PIZZA DAN- 12 rue des Écoles-21270 VONGES, passage tous les vendredis soirs*
- *TOM TOM PIZZA, passage une fois par mois*
- *Mr LOCATELLI Alexandre-16 route de Dampierre-39350 LE PETIT MERCEY, partenariat avec TOM TOM PIZZA.*

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix de retenir la demande de Mr THOUET Daniel- PIZZA DAN- 12 rue des Écoles-21270 VONGES en contrepartie de la somme de 50 € par trimestre.

- **Cross des élèves de Vitreux pour le téléthon 2019.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix de verser la somme de 133.20 € pour 333 tours effectués par les élèves de la commune lors du cross organisé au profit du Téléthon, soit 0.40 € le tour.

- **Bois coupes 2020**

- Bois d'Amont :
Sur proposition de l'O.N.F, martelage des parcelles 20 et 21.
- Vaudenay :
Sur proposition de l'O.N.F martelage de la parcelle 24

- **Travaux sylvicoles 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix :

- *D'accepter le devis de l'ONF pour les travaux préalables à la régénération d'un montant de 1 008.00 € HT, parcelle 30r*
- *De demander un devis à l'entreprise CHECHILLOT pour le girobroyage.*

- **Vote du quart des crédits d'investissement**

Le montant du quart des crédits en investissement voté pour 2020 est de 60 001.25 € pour le budget communal.

- **Subvention voyage scolaire collège de Pesmes**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal le point « subvention voyage scolaire collège de Pesmes » Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents par 7 voix pour accepte la proposition.

Monsieur ABRAHAM Olivier étant concerné par le vote quitte la salle.

*Cette année, la commune est sollicitée par les parents des enfants scolarisés au collège de Pesmes pour subventionner le voyage scolaire en Espagne.
Mr ABRAHAM Olivier a fait une demande.*

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 6 voix d'accorder 100 euros pour ABRAHAM Florian.

• **Renouvellement de l'adhésion à voisins vigilants**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal le point « renouvellement de l'adhésion à voisins vigilants » Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par 7 voix pour, accepte la proposition.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix de renouveler l'adhésion au service mairie vigilante, dispositif efficace pour lutter contre l'insécurité dans notre commune (il permet à des voisins d'un même quartier, d'une même rue de participer à la sécurité avec l'appui de la municipalité).

L'adhésion annuelle est d'un montant de 333.33 € HT soit 400 € TTC.

• **Démonatage de quatre peupliers derrière l'alambic**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal le point « démontage de quatre peupliers d'Italie derrière l'Alambic » Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par 7 voix pour, accepte la proposition.

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise A HAUTEUR D'ARBRE- 11 rue de la Prele-25170 LAVERNAY- pour le démontage de 4 peupliers d'Italie derrière l'alambic pour un montant TTC de 3 600€.

L'évacuation du bois se fera sur un terrain appartenant à la mairie. Si il y a impossibilité du dépôt sur un terrain de la mairie, il faudra compter 500 € de plus pour les frais de déchetterie et de transport.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par 7 voix pour, accepte le devis de la société A HAUTEUR D'ARBRE .

• **Questions et informations diverses**

- Taxe d'aménagement : elle reste à 1%
- Groupe scolaire : La commune mettra le bâtiment du futur groupe scolaire à disposition de la Communauté de Communes Jura Nord à compter du 1^{er} janvier 2020 sous réserve que ce dernier soit utilisé aux fins prévues, soit la création du groupe scolaire. A défaut la commune reprendra le bâtiment.
- Catastrophe naturelle sécheresse : En cas de dégâts dus à la sécheresse prévenir la mairie pour une déclaration de catastrophe naturelle. Date butoir 15 janvier 2020
- Téléthon : passage sur notre commune le samedi 7 décembre de 12h à 12h20. Soyez nombreux à les accueillir.

Innovation 2019 : vente de mini-cyclamens en pot de 10.5 cm, produits en France, à la place de la vente de roses. Ces plantes se vendront soit à l'unité, soit par trois. La vente se fera uniquement sur réservation.

▪ *Dates à retenir :*

✓ *Samedi 21 décembre 2019 : à partir de 16h marché de Noël. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire soit par mail à mairie.vitreux@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.84.81.06.56.*

✓ *Dimanche 22 décembre 2019 : à partir de 15h spectacle de Noël pour les enfants de Vitreux jusqu'à 10 ans. Vous recevrez les invitations dans votre boîte aux lettres début décembre.*

▪ *Pose du sapin et des guirlandes de Noël : le samedi 30 novembre*

▪ *Vœux du Maire : Samedi 11 janvier 2020 à partir de 18h*

▪ *Dépôts vers le bac à verre : Les assiettes et autres vaisselles se déposent à la déchetterie de Saligney. Les personnes ayant déposé des cartons ou des sacs de vaisselle sont priées de venir les récupérer.*

Fin de séance à 22h30

*Le Maire
Alain GOMOT*